

**Réunion du conseil d'administration  
tenue le 29 mars 2010 à l'installation Hôpital général du Lakeshore**

---

**Les membres du conseil d'administration (CA) du CSSS de l'Ouest-de-l'Île ont discuté entre autres des plans d'action de la direction de la santé publique et de la direction des ressources humaines, lors de leur réunion du 29 mars à l'Hôpital général du Lakeshore.**

*Voici un compte rendu succinct de cette rencontre. Ceux qui désirent un exemplaire du procès-verbal peuvent s'adresser à la direction générale.*

**Plan d'action local (santé publique)**

Paule Masson, directrice de la santé publique, a présenté les grandes lignes du plan d'action local 2010-2015, qui devra être entériné par les membres du CA au mois de juin.

Voici les sept orientations du programme :

1. Des enfants qui naissent et se développent en santé;
2. Des jeunes en santé qui réussissent leur apprentissage scolaire;
3. Des milieux de travail exempt de menace à la santé;
4. Une population vaccinée qui est protégée des infections et des menaces chimiques et physiques;
5. Un environnement urbain favorable à la santé;
6. Un système de santé qui sert aussi à prévenir;
7. Des personnes âgées en sécurité.

Toujours dans le cadre de sa présentation, Mme Masson a présenté quelques données concernant la population de l'Ouest-de-l'Île. Sur le territoire résident 13 295 enfants de 0 à 5 ans et 37 000 jeunes de 5 à 17 ans. La concentration d'herbe à poux est plus élevée que la moyenne montréalaise. (4,5 % comparativement à 2,3%). La population est plus nombreuse à faire de l'embonpoint (32% contre 30% pour le reste de l'Île). Entre 2000 et 2005, la proportion d'individus souffrant du diabète est passée de 4,5 % à 6,2 %.

**Plan d'action (ressources humaines)**

Patrick Dubé, directeur des ressources humaines, a présenté les démarches qu'effectuent les membres de sa direction en vue de soumettre un plan d'action au CA. Les ressources humaines ont sollicité les services d'un consultant qui interrogera tous les gestionnaires sur leurs besoins. À la lumière de ces informations, la direction préparera son plan d'action et pourrait restructurer ses services. «Notre objectif est de devenir une organisation professionnelle afin de mieux répondre aux besoins du CSSS, explique-t-il. Il est possible aussi que certains gestionnaires aient besoin de développer de nouvelles compétences.»

### **Le personnel infirmier**

Le CSSS de l'Ouest-de-l'Île a moins recours aux professionnels des agences que les autres établissements de l'île de Montréal, a affirmé Patrick Dubé, directeur des ressources humaines. Sur les 12 CSSS sur l'Île, un seul en utilise moins. «La main-d'œuvre indépendante effectue 13 % des heures travaillées, a-t-il dit. La moyenne montréalaise est de 14,7 %. Parmi les CSSS montréalais, ce taux varie entre 10,2 % et 20,7 %.»

L'île de Montréal ferait toutefois moins bien que les établissements en banlieue. En Montérégie par exemple, seulement 4,24 % des heures sont effectuées par des travailleurs indépendants. «Il y a une pénurie sur l'Île de Montréal, puisque le personnel préfère vivre en périphérie pour des raisons qui échappent à notre contrôle comme le trafic routier.»

### **Comité de gestion de risques**

Audrey Bouchard, directrice des soins infirmiers par intérim, a présenté son rapport trimestriel aux membres du CA. «Nous avons émis des constats pour 9,3 % des arrivées, explique-t-elle. Plus des deux tiers étaient sans conséquence; 16 % ont nécessité un suivi; 8 % ont nécessité des soins professionnels.»

Un des membres du CA a demandé à Mme Bouchard de quelle manière ces données devaient être interprétées. «Le Ministère travaille à l'élaboration d'un registre national qui nous permettra de collecter les données et de nous comparer aux autres établissements, a-t-elle répondu. Nous sommes au début de cette collecte : il est impossible de nous comparer pour l'instant, mais nous aurons bientôt des points de repères. Ceci étant dit, nos données sont relativement comparables à celles publiées dans d'autres études. »

### **Semaine des infirmières**

Le CII prépare la semaine des infirmières en mai. Un sondage sera distribué aux infirmières afin de connaître leurs besoins et les difficultés qu'elles rencontrent au cours de leur pratique.

### **Grace Dart**

L'intégration du centre de soins prolongés Grace Dart «suit son chemin», a affirmé Suzanne Turmel, directrice générale. Quatre rencontres ont eu lieu à cet effet depuis la dernière réunion du CA à la fin du mois de janvier.

### **Affaires financières**

Pour l'exercice 2009-2010, le déficit anticipé s'élève à 6,5 millions \$. Pour sa part, le remboursement des sommes dues – que le CSSS doit effectuer en vertu de loi sur le déficit zéro – s'élève, pour le présent exercice, à 2,7 millions \$. En 2010-2011, 4 millions \$ devront être acquittés.

### **Assemblée générale annuelle**

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 12 avril prochain au Cambridge près de l'Hôpital général du Lakeshore, a annoncé Marie-Josée Labrosse, directrice des communications, de la planification stratégique et des ressources informationnelles. La thématique de la soirée sera consacrée aux aînés. Marguerite Blais, ministre responsable des aînés, sera l'invitée d'honneur.